



PÔLE TECHNIQUE PERFORMANCE **COMMISSION REGIONALE** **FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE**

Saison 2022/2023

REUNION DU VENDREDI 27 JANVIER 2023
AU COLLEGE LANGEVIN WALLON DE GRENAV

Président : Jérôme GANNARD

Présents : Grégoire BLONDEL, David CACHEUX, François CHATELAIN, Christophe DOUCHEZ, Florence DURNERIN, Bruno FAGNONI, Sandrine FRESCAL, Nicolas GEVREY, Vincent GUISLAIN, Boris SCHUELLER, Stéphane TOUSART, David DUBROMEL (représentant M. Bertrand TRANCHANT- UGSEL HDF), Marc VERPLANCKE, Martine WINCKELS, Emmanuel BOISSIER, Jimmy LAHOUSSE (représentant M. Ruddy BUQUET), Thierry CLAEYS, Hervé FOUBERT, Jérôme GANNARD, Ludovic KUEHN, Denis LAMORILLE, René MACQUET, Joachim MERRY, Makhloufi REBATTACHI

Excusés : Pascal BERREST, Valérie CABUIL, David DEVOGEL, Virginie DUCREUX, POPIEUL Didier, Alain WALLYN, Damien BAUCHY, Cédric BETTREMIEUX, Nicolas LEFEVRE, Gary MARIGARD, Philippe SEGONDS, Dominique SENEZ, Gérard SERGENT, Pascal TRANQUILLE, Odile WILLAY

Absents : Gaetan ODIAUX, Alexandre VERHAEGHE

1) *Ouverture de la séance par le président de la commission, Monsieur Jérôme GANNARD*

2) *La commission, son objet, sa composition, rôle attendu des membres.*

La commission a vocation :

- De proposer des orientations pour animer et développer le football en milieu scolaire ^{*(1)}
- Mener des réflexions et travaux
- Effectuer des projets et bilan

La composition de la commission basée sur la représentation des différents acteurs du football en milieu scolaire

- Les représentants de l'éducation nationale (inspectrices pédagogiques en EPS, des chefs d'établissements, des enseignants EPS, le représentant de la DRAJES)
- Les partenaires du sport scolaire UNSS et UGSEL
- Le milieu fédéral représenté par des élus des districts et de la ligue des Hauts-de-France ainsi que les cadres techniques

Le rôle de chaque membre

- Représenter un territoire et/ou une fonction, relayer, communiquer
- Proposer, participer à des travaux
- Œuvrer au développement

La composition de la commission a été pensée pour que chaque territoire soit représenté par chaque entité ^{*(2)} (chefs d'établissements, enseignants, élus, cadres techniques, sport scolaire)

Volonté de constituer un document à destination de toutes les sections sportives par district des relais à activer pour faire remonter des questions, des problèmes auprès de la commission régionale.



**(1) La commission a vocation à traiter le football du collège au lycée. Le foot dans le 1^{er} degré est traité par la commission foot à l'école. Création en cours cette année d'une commission foot à l'université*

**(2) Quelques manques pour certains districts*

3) Questionnement de responsables ou chefs d'établissements de sections sportives

Section de ROYE : Proposition d'attribution d'un label

Auparavant sur l'ex-secteur Picard, un label sous forme de fiche cartonnée était attribué à chaque section sportive annuellement aux établissements et aux clubs supports pour affichage. Cette opération pourrait-elle être renouvelée ?

↳ La proposition va être relayée auprès des élus de la ligue.

Section d'Avion : Valorisation des clubs partenaires de sections

Une section est souvent portée par un partenariat entre l'établissement, une collectivité et un ou des clubs.

Ce partenariat permet de contribuer au bon fonctionnement de la structure et d'assumer l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires.

Sans l'apport de club (s) ou des collectivités, il est difficile de faire vivre une section sur les seuls fonds de l'établissement.

Aussi quelle pourrait être la valorisation des clubs supports de sections dans le cadre fédéral ?

↳ Il est évoqué un moyen à travers le cahier des charges qui sera dès l'an prochain actionné pour déterminer les accessions en U14 ligue.

Le critère club partenaire d'une section sportive pourrait être valorisé plus qu'il ne l'est actuellement (uniquement pris en compte en cas d'égalité de points)

Cette proposition sera transmise aux élus.

4) Informations

Les aides financières aux sections sous 2 formes

- Aides au fonctionnement des sections pour un total de 97750 €
- Contribution de 500 € pour aider aux frais de déplacement et d'hébergement des sections qualifiées à un championnat de France, soit un montant de 5500 €

Evolution du nombre de section

- Stabilité autour de 112 sections labellisées en 2022/2023 contre 111 en 2021/2022
- 4 à 5 sections devraient disparaître, faute d'effectifs ou d'encadrement qualifié
- Environ une dizaine de projets d'ouverture ou de labellisation en cours

Retour sur le séminaire du plan national de formation organisé à CLAIREFONTAINE du 3 au 6 Janvier 2023

- L'intitulé du séminaire : « En quoi les pratiques des footbolls et des valeurs qu'elles véhiculent (Olympisme, république, fédération) peuvent-elles concourir à l'inclusion et au développement/transformation de l'élève dans son parcours ? »
- L'alternance interventions magistrales, tables rondes, travaux de groupes, pratiques sportives notamment les nouvelles pratiques ont rythmé ce stage.
- Les objectifs du séminaire étaient au nombre de 4
 - Développer et consolider le réseau académique
 - Développer la passerelle entre le milieu scolaire et le tissu associatif
 - Coconstruire des outils pédagogiques de formation
 - Construire un déploiement optimal des actions partenariales



- La délégation régionale était composée de :
Madame Florence DURNERIN (inspectrice pédagogique en EPS académie de Lille)
Madame Martine WINCKEL PANCHEN (inspectrice pédagogique en EPS académie d'Amiens)
Monsieur Emmanuel MATON (conseiller pédagogique départemental de l'Aisne, représentant le 1^{er} degré pour l'académie d'Amiens)
Monsieur Phillipe ANSART (conseiller pédagogique départemental du Nord, représentant le 1^{er} degré pour l'académie de Lille)
Monsieur Matthieu CARRARA (professeur EPS, représentant le service régional UNSS d'Amiens)
Monsieur David DUBROMEL (professeur EPS, représentant l'UGSEL Hauts De France)
Monsieur Thierry CLAEYS (CTR ligue des Hauts de France en charge du dossier FMSU)
- La spécificité des sections sportives n'a pas été abordée lors de ce rendez-vous. Cependant, elles peuvent s'inscrire dans la continuité à travers les actions partenariales telles que la quinzaine du foot, « football for schools », et peut-être centres de ressources pour la formation d'enseignants afin de favoriser la pratique du football ou des footbolls en EPS
- Présentation du livret prévention
En lien avec Victorien BOULON, responsable de la réathlétisation des joueurs et joueuses des pôles espoirs de Liévin, un livret est en cours d'élaboration pour œuvrer sur la prévention des blessures.
Il comportera des fiches d'exercices avec des préconisations ainsi que des QR code permettant de lire des vidéos correspondantes.
- Projet séminaire football en milieu scolaire
Date à définir probablement avant les vacances d'Avril autour d'une thématique sur la santé mentale et la charge mentale.
Une réunion est programmée fin janvier avec les enseignants de la Fac de Liévin pour en définir le contenu.
- Projet équipement vidéo
Volonté de développer l'utilisation de la vidéo dans les sections PPF afin d'améliorer la formation des jeunes.
Une étude est en cours et une présentation sera prochainement réalisée en direction des élus de la ligue.
- Sensibilisation à l'arbitrage
Le recrutement de 4 CT à l'arbitrage va permettre de redynamiser les opérations de sensibilisation à l'arbitrage dans les sections
Une information a été envoyée à chaque responsable.
- Point d'information sur les sections d'excellences sportives (IA IPR EPS)
Madame DURNERIN, inspectrice pédagogique régionale en éducation physique et sportive de l'académie de Lille, a précisé les modalités d'attribution du label section d'excellence sportive.
Ce dispositif a vocation à accueillir des jeunes à potentiel, dans un établissement qui garantit les conditions d'un épanouissement des élèves, des emplois du temps aménagés, intégrés dans le projet d'établissement, le savoir-faire de l'établissement en la matière, un internat pour l'accueil des élèves plus éloignés, etc.
Sur le plan sportif, l'avis de la ligue est sollicité sur les établissements fléchés concernant le niveau sportif.
Madame DURNERIN a eu également l'occasion de préciser qu'en principe un projet d'ouverture de section sportive scolaire partait d'une volonté d'un établissement.
Elle a aussi communiqué quelques statistiques sur les sections sportives, toutes activités confondues.
Sur le point précédent, il a été noté que le projet de création d'une section sportive football était souvent en mode partenariat avec un club et une collectivité.



5) **Calendrier de compétitions, challenges**

- Date de la phase finale du challenge Dhalluin
Exposition des difficultés à poser une date, car une section en voyage scolaire lors de la date initiale prévue a demandé une modification.
- Date de la 1/2 finale nationale du challenge Marilou DURINGER (Les sections du collège Verlaine de Béthune et du collège Lavoisier de Lambersart sont qualifiées parmi les 16 équipes à l'échelon national)
- Dates des finales académiques Futsal et football en minimes filles et garçons
Calendrier à harmoniser entre les compétitions
- Le challenge Yves Bonhomme
Ce Challenge était organisé traditionnellement sur les plaines de la Gaillette et les terrains d'Avion fin mai, début juin avant une interruption liée au COVID
Il concernait les élèves des 6^e et 5^e des sections sportives de l'académie de Lille qui s'inscrivaient sur la plateforme de l'UNSS.
Les conditions sanitaires permettent d'envisager une relance en proposant 2 sites plutôt qu'un seul pour des raisons écologiques et économiques.

6) **Travaux de groupes et restitution**

- Propositions de thèmes de séminaires et formations continues
Communication sur l'intérêt de poursuivre un parcours en section sportive, répartition de la charge, s'entraîner en diurne, équilibre avec des soirées dédiées à la famille, aux devoirs, qualification de l'encadrement, etc.
Formation sur les montages vidéo (2 niveaux)
Habilitation pour pouvoir encadrer des modules de formation
- Evaluation ressenti des élèves en fin de parcours
L'idée semble intéressante, possibilité d'avoir des retours de la part des premiers concernés
A quel moment la réaliser, en fin de parcours, en milieu ?
L'anonymat doit être de mise
Les renseignements doivent être exploitables : factuels, choix parmi une liste de propositions, une notation de 0 à 10 sur des questionnements.
Chaque responsable serait en charge via un google Form d'envoyer l'enquête à ses élèves.
- Comment et pourquoi engager les élèves dans le cadre du projet d'établissement ?
Faire rayonner l'établissement, le représenter
Incarner des valeurs
Initier des actions sur les différents parcours de l'élève
- Quel type de projets « citoyen » mettre en place
Journées événementielles (quinzaine du foot, football for schools, autres)
Journées sport partagé à l'intérieur de l'établissement (mixité des publics, possibilité de faire découvrir les nouvelles pratiques)

**Le secrétaire de Séance,
Thierry CLAEYS**

**Le Président,
Jérôme GANNARD**

